

PROCES VERBAL DE LA REUNION

du 29 Avril 2014

PRESENTS : M. BLUTEAU Joël – ROBIN Hélène – MAROT François – LEGERON Joël – RASPIENGEAS Laëticia – LIEHRMANN-DREUX Simone – JOUBERTEAU Yolande – SURAUD Rose-Marie – GIROUD Jean-Claude – GUILLON Sébastien - SAUVAGE Eric – TEIXEIRA Andréia – SOULAINÉ Guy

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

- M. FLEURY Bastien a donné pouvoir à M. SOULAINÉ Guy

ABSENTS EXCUSES :

- Mme JUTARD Marinette

SOMMAIRE

| | |
|--|---|
| APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 11 AVRIL 2014 : | 2 |
| BUDGET PRINCIPAL | 2 |
| Affectation du résultat 2013 budget principal (délibération n° 2014-0066) | 2 |
| Fiche 1259 (F.D.L.) (délibération n° 2014-0067)..... | 2 |
| Vote des subventions aux associations (délibération n°2014-0068) | 3 |
| Vote du budget primitif (délibération 2014-0069) | 4 |
| BUDGET COMMERCE | 4 |
| Affectation du résultat 2013 budget commerce (délibération n° 2014-0070)..... | 4 |
| Vote du budget primitif (délibération 2014-0071)..... | 4 |
| BUDGET ASSAINISSEMENT | 4 |
| Affectation du résultat 2013 budget assainissement (délibération n° 2014-0072) | 4 |
| Vote du budget primitif (délibération 2014-0073)..... | 4 |
| BUDGET LOTISSEMENT | 5 |
| Affectation du résultat 2013 budget lotissement (délibération n° 2014-0074) | 5 |
| Vote du budget primitif (délibération 2014-0075)..... | 5 |
| BUDGET ZONE ARTISANALE..... | 5 |
| Affectation du résultat 2013 budget zone artisanale (délibération n° 2014-0076) | 5 |
| Vote du budget primitif (délibération 2014-0077)..... | 5 |
| Demande de subvention RASED (délibération n° 2013-0078) | 5 |
| Demande de subvention Ecole Jeunes Sapeurs « Les Pertuis » (délibération n° 2014-0079) | 6 |
| Demande subvention sortie scolaire Ecole Jacques Prévert (délibération n° 2014-0080) | 6 |
| Demande subvention exceptionnelle Jeunes en Nelle (délibération n° 2014-0081) | 6 |
| Surveillance des légionelles | 6 |
| Autorisation de prélèvement automatique factures EDF (délibération n° 2014-0082)..... | 7 |

| | |
|---|---|
| Contrat animation pour le 14 juillet 2014 (délibération n° 2014-0083)..... | 7 |
| Vente de 2 parcelles par M. SIMONNET Guy | 7 |
| Compteur communicant gaz (délibération n°2014-0084) | 7 |
| Délibération « aide au Commerce en Milieu Rural » (délibération n° 2014-0085) | 7 |
| QUESTIONS DIVERSES | 7 |

Monsieur le Maire demande d'ajouter à l'ordre du jour :

- Vote de la fiche FDL (4 taxes)
- Vote des attributions des subventions aux associations

ELECTION DES SECRETAIRES DE SEANCE

M. GIROUD Jean-Claude et Mme MONNEREAU Léa ont été élus secrétaires de séance

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 11 AVRIL 2014 :

Remarque : il faut ajouter « 4^e adjoint » après Mme RASPIENGEAS Laëtitia dans questions diverses.

Le procès verbal du 11 avril 2014 est adopté à l'unanimité.

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2013

BUDGET PRINCIPAL

Affectation du résultat 2013 budget principal (délibération n° 2014-0066)

Lors du Conseil Municipal du 11 avril 2014, le compte administratif de l'exercice 2013 du budget principal, a été considéré régulier et conforme au compte de gestion du Trésor Public. Constatant que le compte administratif du budget principal présente un excédent de fonctionnement de 402 209,96€ et un déficit d'investissement de 440 866,85€, décide d'affecter ce résultat d'exploitation comme suit :

- En report en section d'investissement (001 D) 440 866,85 €
- En excédent de fonctionnement capitalisé (1068 R) 402 209,96 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'affectation du résultat.

Fiche 1259 (F.D.L.) (délibération n° 2014-0067)

M. le Maire présente la fiche FDL (des 4 taxes) et précise que la commission des finances propose de ne pas appliquer d'augmentation d'où un produit attendu de 555 838 €.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte d'augmenter les taxes de 1% ce qui donne :

| | Taux de 2013 | Coefficient de variation | Taux proposés pour 2014 |
|--------------------------|--------------|--------------------------|-------------------------|
| Taxe d'habitation | 21.74 | 1.010000 | 21,96 |
| Taxe foncière (bâti) | 11.00 | 1.010000 | 11.11 |
| Taxe foncière (non bâti) | 66.89 | 1.010000 | 67,56 |
| C.F.E. | 19.09 | 1.010000 | 19.28 |

Vote des subventions aux associations (délibération n°2014-0068)

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de bien vouloir délibérer sur la ventilation du montant des subventions au compte 6574.

Le conseil municipal, à l'unanimité, fixe les subventions telles que définies ci-dessous :

| | | | |
|---------------------------|----------|-----------------------------|----------|
| ADAPEI | 174.00 | Entente sportive Nellezaise | 4 652.00 |
| ADAP | 1 914.00 | F.C.P.E. (locale) | 387.00 |
| ADMR (secrétariat) | 3516.00 | F.S.E. du Collège | 1 000.00 |
| Action sociale | 474.00 | | |
| loyer | 611.24 | | |
| Amicale anciens SP | 86.00 | La boule Nellezaise | 153.00 |
| Amicale chasseurs | 361.00 | La carpe Nellezaise | 219.00 |
| Amicale école publique | 2 851.00 | Les restos du cœur | 208.00 |
| Amicale Pompiers S.Autize | 156.00 | Foyer des Jeunes | 153.00 |
| Anim. Tourist. Nellez. | 903.00 | OGEC la Foi | 436.00 |
| Sauvegarde adolescents | 52.00 | Petites Mains Nellezais | 153.00 |
| Pitchoun'elle | 153.00 | Danse Moderne | 1 072.00 |
| Ateliers loisirs créatifs | 153.00 | Union Philharmonique | 1 640.00 |
| Club du 3ème âge | 316.00 | Tennis club Nellezais | 624.00 |
| Comédie Nelle | 551.00 | | |

Subventions exceptionnelles :

Club de danse Nellezais : 1000.00 €

Jeunes en Nelle : 450 € (délibération 2014_0081)

Amicale des Ecoles Publiques : 2001 (délibération 2014_0080)

INVESTISSEMENT

Le conseil municipal,

Valide les dépenses d'investissement par opération :

Compte 2313 : 250 000 € : - 150 000 € opération 52 sanitaires école et garderie
: - 100 000€ opération 46 bâtts place du 8 mai
Dont 75 000€ pour la place du 8 mai
Et 25 000€ pour la toiture de la salle des fêtes
: - 7 939,76 € opération mairie

Compte 2315 : 180 000€ : travaux de voirie (opération 18) rue de la Treille

Valide les dépenses d'investissement mentionnées en ONA à savoir :

Compte 2111 : 15000 € : acquisition des garages VINCENT
Compte 2116 : 9000 € : agrandissement du columbarium
Compte 2152 : 7000 € : acquisition de 2 radars pédagogiques
Compte 2181 : 5000 € : changement de la chaudière et de la VMC au 27 avenue de la

| | |
|-----------------------|---|
| | Gare |
| Compte 2182 : 27000 € | : acquisition d'un véhicule pour le service technique |
| Compte 2184 : 5 000 € | : mobilier pour l'école publique |

Monsieur Guy SOULAIN propose une mutualisation pour l'achat du véhicule mais cela nécessite d'aller chercher le véhicule à chaque besoin et cela n'est donc pas envisageable pour ce type de véhicule.

Vote du budget primitif (délibération 2014-0069)

En fonctionnement, il s'équilibre en dépenses et en recettes à 1 300 762,15 €
 En investissement, il s'équilibre en dépenses et en recettes à 1 191 767,84 €

Monsieur Guy SOULAIN est contre le montant de l'emprunt.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve le budget primitif du budget principal, avec 2 voix contre et 12 voix pour

BUDGET COMMERCE

Affectation du résultat 2013 budget commerce (délibération n° 2014-0070)

Lors du Conseil Municipal du 11 avril 2014, le compte administratif de l'exercice 2013 du budget commerce, a été considéré régulier et conforme au compte de gestion du Trésor Public. Constatant que le compte administratif du budget principal présente un déficit d'investissement de 64 447,78 € et un excédent de fonctionnement de 825,36€, décide d'affecter ce résultat comme suit :

- En report en section d'investissement (001 D) 64 447,78 €
- En excédent de fonctionnement capitalisé (1068 R) 825, 36 €

Vote du budget primitif (délibération 2014-0071)

En fonctionnement, il s'équilibre en dépenses et en recettes à 9 835,75 €
 En investissement, il s'équilibre en dépenses et en recettes à 4,02 086,46 €

Le budget Commerce est adopté à l'unanimité.

BUDGET ASSAINISSEMENT

Affectation du résultat 2013 budget assainissement (délibération n° 2014-0072)

Lors du Conseil Municipal du 11 avril 2014, le compte administratif de l'exercice 2013 du budget assainissement, a été considéré régulier et conforme au compte de gestion du Trésor Public. Constatant que le compte administratif du budget principal présente un déficit de fonctionnement de 44 124,90 € et un déficit d'investissement de 6 538,01 €, décide d'affecter ce résultat comme suit :

- En report en section d'investissement (001 D) 6 538,01 €
- En report en section de fonctionnement (002 D) 44 124,90 €

Vote du budget primitif (délibération 2014-0073)

Il s'équilibre en fonctionnement, en dépenses et en recettes à 94 571,55 €

Il s'équilibre en investissement, en dépenses et en recettes à 55 694,62 €

Le budget assainissement est adopté à l'unanimité.

BUDGET LOTISSEMENT

Affectation du résultat 2013 budget lotissement (délibération n° 2014-0074)

Lors du Conseil Municipal du 11 avril 2014, le compte administratif de l'exercice 2013 du budget lotissement, a été considéré régulier et conforme au compte de gestion du Trésor Public. Constatant que le compte administratif du budget lotissement présente un excédent de fonctionnement de 213 189,90 € et un excédent d'investissement de 47 835,47 €, décide d'affecter ce résultat comme suit :

- En report en section d'investissement (001 R) 47 835,47 €
- En report en section de fonctionnement (002 R) 213 189,90 €

Vote du budget primitif (délibération 2014-0075)

Il s'équilibre en fonctionnement, en dépenses et en recettes à 942 051,64 €

Il s'équilibre en investissement, en dépenses et en recettes à 790 005,24 €

Le budget Lotissement est adopté à l'unanimité.

BUDGET ZONE ARTISANALE

Affectation du résultat 2013 budget zone artisanale (délibération n° 2014-0076)

Lors du Conseil Municipal du 11 avril 2014, le compte administratif de l'exercice 2013 du budget zone artisanale, a été considéré régulier et conforme au compte de gestion du Trésor Public. Constatant que le compte administratif du budget zone artisanale présente un déficit de fonctionnement de 6 323,12 € et un déficit d'investissement de 25 063,78 €, décide d'affecter ce résultat comme suit :

- En report en section d'investissement (001 D) 25 063,78 €
- En report en section de fonctionnement (002 D) 6 323,12 €

Vote du budget primitif (délibération 2014-0077)

Il s'équilibre en fonctionnement, en dépenses et en recettes à 58 963,26 €

Il s'équilibre en investissement, en dépenses et en recettes à 51 383,85 €

Le budget Zone Artisanale est adopté à l'unanimité.

Demande de subvention RASED (délibération n° 2013-0078)

Le Réseau d'Aide aux Élèves en Difficulté (RASED) de la circonscription de Luçon sollicite la commune pour une demande de participation aux frais de fonctionnement à hauteur de 30 € par classe.

Le conseil municipal, à l'unanimité, refuse la participation aux frais de fonctionnement

Demande de subvention Ecole Jeunes Sapeurs « Les Pertuis » (délibération n° 2014-0079)

L'école des Jeunes Sapeurs Pompiers « les Pertuis » de Chaillé les Marais demande une participation de 50€ par élève de la commune. Seule une élève est dans cette école.

La commune de L'Île d'Elle attribue déjà une subvention pour les Sapeurs Pompiers de Vix.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, refuse d'attribuer une subvention à l'école « Les Pertuis ».

Un courrier leur sera envoyé pour justifier la décision.

Demande subvention sortie scolaire Ecole Jacques Prévert (délibération n° 2014-0080)

L'école publique Jacques Prévert a remis une demande de subvention concernant la classe de découverte de Juin 2013.

En application à la délibération 2011_00113, la commune participe à hauteur de 69€ par élève de la commune et attribue une somme maximale de 69€ pour 10% des élèves ne résidant pas sur la commune.

Le montant de la subvention s'élève donc à 2 001€ pour une dépense de 2 081,40€ d'après les justificatifs.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte d'attribuer une subvention de 2 001€ à l'école Jacques Prévert pour la classe de découverte de juin 2013.

Demande subvention exceptionnelle Jeunes en Nelle (délibération n° 2014-0081)

L'association Jeunes en Nelle a organisé une sortie à Indian Forest (Moutiers les Mauxfaits) pour le 17 mai prochain et demande à la commune une subvention exceptionnelle pour les aider à financer celle-ci.

Monsieur le Maire propose de leur accorder 450€, le prix du bus.

Mme TEIXEIRA Andreia, ne vote pas étant la présidente de l'association Jeunes en Nelle.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, 13 voix pour, accorde une subvention exceptionnelle d'un montant de 450 €.

Surveillance des légionelles

A voir lors d'une prochaine réunion

Autorisation de prélèvement automatique factures EDF (délibération n° 2014-0082)

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal une convention d'autorisation de prélèvement automatique pour les factures de l'EDF.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le prélèvement automatique des factures des services de l'EDF.

Contrat animation pour le 14 juillet 2014 (délibération n° 2014-0083)

L'association « 2 chanteur dans la ville » a envoyé un devis pour animer la soirée du 14 juillet de 22h à minuit. Le devis s'élève à un montant de 300€ TTC.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le devis de l'association « 2 chanteurs dans la ville » pour 300 € TTC.

Vente de 2 parcelles par M. SIMONNET Guy

Par courrier du 6 avril 2014, M. SIMONNET Guy propose de vendre 2 parcelles à la commune de L'Île d'Elle :

- AL 0050 B 016 de superficie 60m²
- AL 0053 B 016 de superficie 228m²

Le Conseil municipal décide de lui proposer les terrains à l'euro symbolique et de se renseigner sur les frais.

Compteur communicant gaz (délibération n°2014-0084)

M. LEGERON Joël, 2^e adjoint présente les compteurs communicants gaz. 111 clients sont concernés à L'Île d'Elle et il faut au moins une antenne de 3 mètres.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, propose de faire un essai sur la médiathèque

Délibération « aide au Commerce en Milieu Rural » (délibération n° 2014-0085)

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat demande au Conseil Municipal de prendre une délibération favorable à l'opération « Aide au Commerce en Milieu Rural » pour l'acquisition d'un four par M. CHAUVEAU Thierry, boulanger pâtissier à L'Île d'Elle.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, est favorable à l'opération « Aide au Commerce en Milieu Rural » pour l'acquisition d'un four par M. CHAUVEAU Thierry.

QUESTIONS DIVERSES

1 - La Communauté de communes des isles du Marais Poitevin propose aux conseillers selon l'article L5211-39 du code général des collectivités territoriales de consulter le rapport de la communauté de communes des Isles du Marais Poitevin.

Celui-ci sera consultable en mairie.

2- Mme BRISSET, directrice générale de l'entreprise HUHTAMAKI propose aux conseillers de venir visiter l'usine. Les conseillers proposent d'y aller le 14 mai en fin d'après-midi.

3- Discussion pour avoir des informations sur l'avancement des rythmes scolaires.

LEVÉE DE LA SEANCE A 22h30